

# Rapport d'activité 2022

Caisse-maladie de la Vallée  
d'Entremont  
Société coopérative



# Votre assureur en bref

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Cette activité fait l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité fédérale de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

## Raison sociale

Caisse-maladie de la vallée d'Entremont société coopérative

## Statut juridique

Société coopérative

## Siège social

Orsières

## Conseil d'administration

Président	M. Jean François Thétaz
Vice-président	M. Mathieu Sarrasin
Secrétaire	Mme Françoise Darbellay
Administrateurs	M. Florent Fellay M. Serge Gabioud

## Responsable de gestion

Karine Reuse

## Organe de révision externe

Ernst & Young SA  
Avenue de la Gare 39a  
1003 Lausanne

# Chiffres-clés

		<b>2022</b>	<b>2021</b>
Résultat annuel	CHF	-2 057 035	- 919 377
Nombre d'assurés AOS		4 729	4 328
Total du bilan	CHF	14 410 767	15 151 674

## Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité

Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	16 697 442	15 709 332
---	-----	------------	------------

<b>Provisions totales pour sinistres non-liquidés</b>	<b>CHF</b>	<b>3 770 777</b>	3 349 017
en % des prestations nettes d'assurance		25,0%	23,8%

<b>Total des fonds propres LAMal</b>	<b>CHF</b>	<b>5 277 526</b>	7 334 561
en % des primes brutes		31,6%	46,7%

<b>Performance des placements</b>	<b>-9,2%</b>	3,1%
-----------------------------------	--------------	------

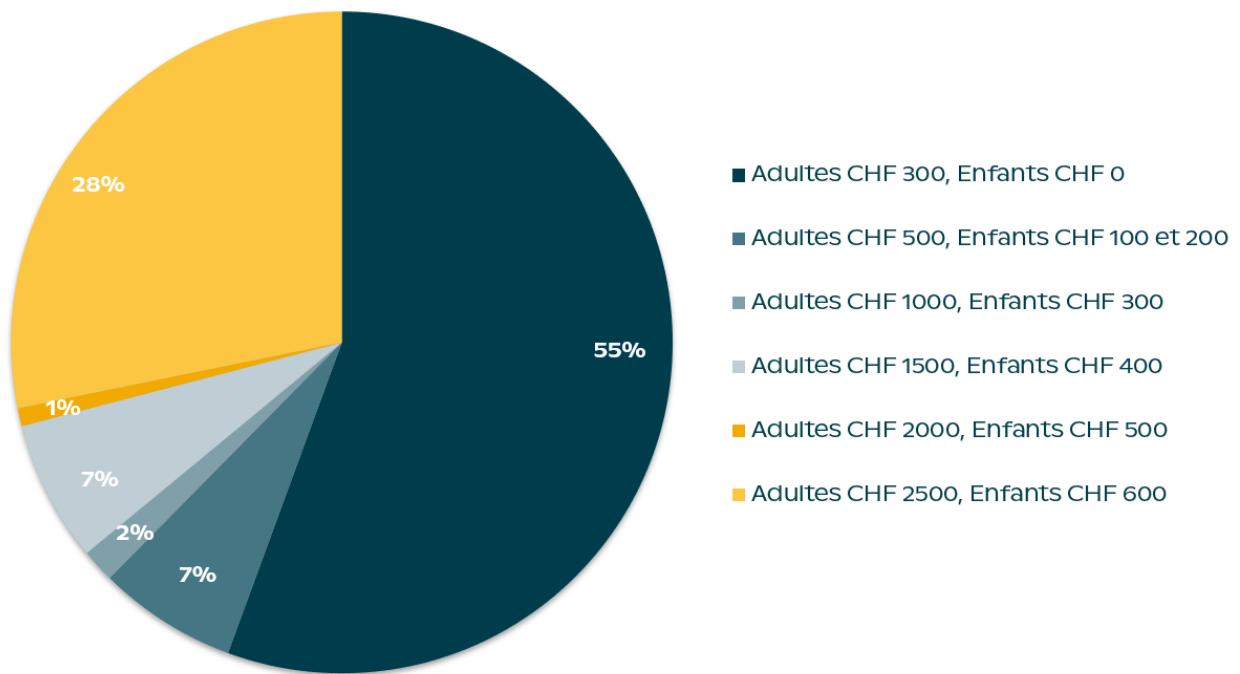
# Faits et chiffres

## Effectif d'assurés

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont connaît en 2022 une hausse de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une augmentation d'effectif de 401 membres (9,3%), lequel atteint désormais 4729 assurés contre 4328 en 2021.

Effectif moyen	2022
Hommes	1712
Femmes	1937
Enfants	1080
Nombre d'assurés total	4729

## Répartition de l'effectif par franchises

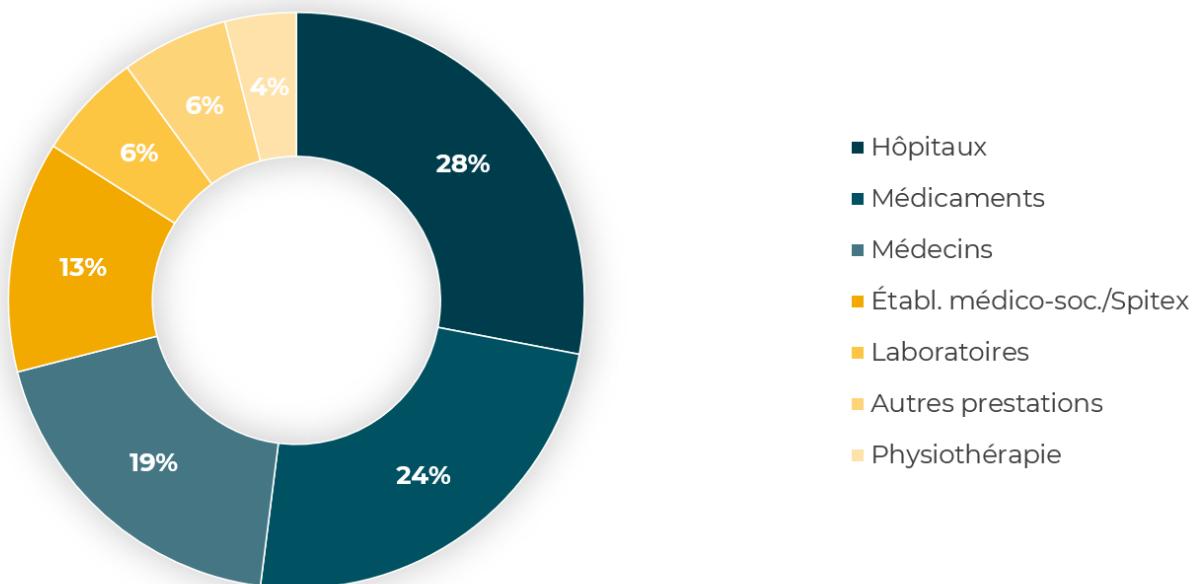


## Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins en CHF	2022
Hôpitaux	4 901 530
Médicaments	4 251 665
Médecins	3 362 542
Établ. médico-soc./Spitex	2 274 887
Laboratoires	1 137 500
Autres prestations	1 070 712
Physiothérapie	621 207
<b>Total des prestations</b>	<b>17 620 043</b>

Les trois secteurs des hôpitaux, des médicaments et des cabinets médicaux représentent 71% des coûts.

## Répartition des charges par fournisseur de soins



## Gouvernance

Depuis 2019, la responsabilité de l'agence et la coordination avec le Groupe Mutuel sont scindées en deux :

- La responsabilité du bureau d'Orsières et des relations avec la clientèle a été transmise à Madame Karine Reuse, déjà employée par le groupe Mutuel sur le site d'Orsières.
- Le mandat d'administrateur-délégué de la CMVEO a été confié à M. Serge Gabioud.

## Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

En 2022, le conseil d'administration de la Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a été rémunéré à hauteur de CHF 48 310.–, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 23 100.–.

La direction générale étant déléguée au Groupe Mutuel, le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la commission de rémunération et de nomination, la rémunération de la direction générale. Ces frais sont ensuite refacturés aux membres et aux partenaires du Groupe Mutuel.

La part de la CMVEO sur cette rémunération de la direction générale est de 0,3%, soit CHF 10 939.– dont CHF 2133.– pour la plus importante.

## Rapport d'activité

M. Jean-François Thétaz a vécu en 2022 sa première année à la présidence de la CMVEO. La transition avec son prédécesseur s'est très bien passée et les contacts avec les membres du Conseil d'administration se sont révélés fructueux.

Sous l'impulsion du nouveau président, un petit journal trimestriel a vu le jour à l'attention des délégués (-es). Il comprend un éditorial, une page dédiée au personnel de la caisse, les news ainsi qu'une partie plus technique présentant les diverses données chiffrées de la CMVEO.

La caisse a procédé pour la deuxième année consécutive au remboursement des réserves excessives. En tenant compte des très bonnes primes annoncées, cela a eu pour conséquence un afflux massif de nouveaux assurés.

La CMVEO a eu le plaisir d'accueillir deux stagiaires, Mathieu Farrand et Sasha Colomb, qui sont venus durant quatre mois épauler le personnel du bureau.

Nos félicitations vont à Mme Chrystelle Moulin qui a uni sa destinée à M. Bastien Tornay en septembre 2022. Avec sa naissance le 1<sup>er</sup> octobre 2022, Elvire Darbellay a comblé de bonheur la famille de Sophie Darbellay, collaboratrice responsable du sociétariat au bureau d'Orsières. Bienvenue à Elvire et bravo aux heureux parents.

La CMVEO a conclu un nouvel accord de parrainage avec un athlète régional, M. Arnaud Tissières qui pratique le vélo de route. Il rejoint la skieuse de la Fouly Delphine Darbellay. Vous trouverez leurs parcours sur notre site internet [www.cmveo.ch](http://www.cmveo.ch).

# Gestion des capitaux

## Rétrospective

L'année 2022 a été rythmée par plusieurs évènements majeurs. Si l'inflation a connu ses premiers frémissements à fin 2021, le début du conflit ukrainien a projeté celle-ci à des niveaux inconnus depuis des décennies. L'envolée du prix de l'énergie, la difficulté d'approvisionnement en matières premières, conséquence de la fermeture de la Chine, et le brutal retournement des politiques accommodantes des banques centrales ont pesé sur les marchés financiers. Plus tard dans l'année, les pressions sur les salaires suite à la baisse du pouvoir d'achat ont commencé à peser sur les marges bénéficiaires des entreprises. En fin d'année, la crainte d'une pénurie d'électricité et les risques de récession en Europe ont à nouveau mis les marchés sous pression. Tous ces facteurs ont créé une situation inédite : les différents types d'actifs en portefeuille ont subi des baisses importantes, faisant fi des gains de diversification habituellement connus. Les obligations, les actions, les fonds immobiliers ont enregistré des baisses de plus de 12%. Le seul élément positif que l'on puisse relever en 2022 est la fin du régime des taux d'intérêt négatifs en Suisse. Si le scénario de crise semble s'éloigner, comme le suggèrent plusieurs indicateurs économiques, les banques centrales sont encore craintives et plusieurs nouvelles hausses de taux sont attendues.

## Perspectives

Les grands jalons posés en 2022 devraient induire dès cette année une vaste évolution en faveur de la transition énergétique. Cela concerne non seulement la part du renouvelable dans le mix énergétique, mais également la décentralisation des systèmes électriques et l'électrification de la mobilité. Il est ainsi probable que le rythme des innovations va s'accélérer, touchant tous les secteurs industriels. D'importants investissements ont été alloués par les différents gouvernements et de grands projets d'infrastructure vont voir le jour. Cette nouvelle dynamique devrait soutenir de grands pans de l'économie et faire basculer l'intérêt des investisseurs vers le secteur industriel plutôt que celui de la technologie de l'information, leader des dernières années. La banque centrale américaine a confirmé que « les taux seront plus hauts pendant plus longtemps ». La politique monétaire des autres banques centrales devrait également rester restrictive en 2023. Malgré ces annonces, l'inflation devrait avoir connu son pic en fin d'année 2022, et hormis des facteurs exogènes, comme une expansion du conflit ukrainien hors des frontières du pays ou une dégradation marquée de l'environnement économique, les marchés devraient être de meilleure facture en 2023.

# Revue des états financiers

## Produits d'assurance

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a terminé l'année 2022 sur un chiffre d'affaires net de 16,4 millions de francs, soit une hausse de 6,3% par rapport à l'année 2021.

## Charges d'assurance

Les coûts de la santé ont explosé en 2021. Selon les dernières données, ils ont augmenté de 6,4%. D'après les dernières estimations à fin janvier 2023, les coûts de la santé ont augmenté, en 2022, de près de 3%. En trois ans, cela représente une hausse d'environ 10%, soit un peu plus de 3% par année ce qui représente également la moyenne de ces 20 dernières années. Le répit pour les payeurs de primes aura ainsi été de très courte durée. Il a clairement déjà pris fin l'an dernier et la tendance risque de se poursuivre cet automne.

Les prestations nettes versées durant l'année en faveur de nos assurés s'élèvent à 14,9 millions de francs, en hausse de 8,1%, par rapport à l'année précédente. A ce montant s'ajoute 0,4 million de francs d'augmentation de la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Il faut également mentionner le montant de CHF 175 343.– versé au fonds de la compensation des risques des autres assureurs (CHF 391 425.– reçus en 2021); dès lors la charge annuelle liée à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à CHF 54,10 (produit de CHF 132,70 en 2021).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 1,1 million de francs pour l'exercice 2022, en hausse par rapport à l'année comparative. La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a renforcé son réseau de vente interne pour améliorer encore la proximité, le conseil et la satisfaction client ; et entend continuer à investir dans la formation de son réseau de distribution. Pour le secteur de l'assurance de base, le coût annuel par assuré est passé de CHF 234,60 en 2021 à CHF 233,60 pour l'année 2022.

## Résultat des placements

Dans un contexte économique très volatil, le portefeuille titre de la caisse a connu une année 2022 pour le moins difficile avec une perte nette de CHF 570 853.-. La provision pour risques liés aux placements créée lors d'années plus fastes a permis d'absorber partiellement ce revers. A cet effet, elle a été dissoute à hauteur de CHF 324 000.-.

## Résultat de l'exercice

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2022 une perte de 2,1 millions de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

# Rapport financier

## Compte de résultat

- 10 Compte de résultat
- 11 Bilan
- 12 Tableau des flux de trésorerie
- 13 Tableau de variation des fonds propres

## Annexes aux comptes 2022

- 14 Principes comptables et méthodes d'évaluation
- 16 Compte de résultat par domaine d'activité
- 17 Explications relatives au compte de résultat
- 19 Explications relatives au bilan
- 21 Autres indications
- 22 Proposition d'utilisation du résultat
- 23 Rapport de l'organe de révision

# Compte de résultat

	Annexe	2022	2021
<b>Produits</b>			
<b>en CHF</b>			
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>1</b>	<b>16 362 704</b>	<b>15 398 139</b>
<b>Charges</b>			
<b>en CHF</b>			
Charges de sinistres et prestations	<b>2</b>	- 14 944 237	- 13 821 098
Variation des provisions techniques	<b>9</b>	- 421 760	- 268 516
Compensation des risques entre assureurs		- 175 343	391 425
Autres charges d'assurance		- 154 494	- 195 316
<b>Total des charges de l'assurance</b>		<b>- 15 695 833</b>	<b>- 13 893 505</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>3</b>	<b>- 1 104 598</b>	<b>- 1 000 233</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>		<b>- 437 728</b>	<b>504 402</b>
Autres produits financiers		491	26
Autres charges financières		- 37 981	- 55 474
Produits sur les placements en capitaux	<b>4</b>	118 211	305 809
Charges sur les placements en capitaux	<b>4</b>	- 689 064	- 130 797
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		324 000	- 72 000
Autres produits d'exploitation	<b>5</b>	110 260	61 717
Autres charges d'exploitation	<b>10</b>	- 1 445 224	- 1 533 060
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>		<b>- 1 619 307</b>	<b>- 1 423 779</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>- 2 057 035</b>	<b>- 919 377</b>

## Bilan

	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
<b>Actifs</b>			
<b>en CHF</b>			
Placements de capitaux	<b>6</b>	5 983 237	6 097 126
Immobilisation corporelles		1	1
Comptes de régularisation	<b>7</b>	167 063	154 689
Créances	<b>8</b>	864 405	1 061 875
Liquidités		7 396 060	7 837 983
<b>Total des actifs</b>		<b>14 410 767</b>	<b>15 151 674</b>
 <b>Passifs</b>			
<b>en CHF</b>			
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		5 277 299	7 334 334
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		227	227
<b>Fonds propres</b>		<b>5 277 526</b>	<b>7 334 561</b>
Provisions techniques pour propre compte	<b>9</b>	3 770 777	3 349 017
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	<b>10</b>	1 431 276	1 533 060
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	<b>11</b>	298 000	622 000
Comptes de régularisation	<b>12</b>	681 782	90 404
Dettes	<b>13</b>	2 951 406	2 222 631
<b>Fonds étrangers</b>		<b>9 133 241</b>	<b>7 817 113</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>14 410 767</b>	<b>15 151 674</b>

## Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2022	2021
<b>Résultat</b>	<b>- 2 057 035</b>	<b>- 919 377</b>
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	637 286	- 117 329
Amortissements / revalorisations sur les créances	19 000	- 10 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	421 760	268 516
Modification des provisions pour la réduction volontaire des réserves	- 101 784	1 533 060
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	- 324 000	72 000
Augmentation / diminution des créances	178 470	- 57 754
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	- 12 374	1 110 109
Augmentation / diminution des dettes	728 775	- 194 150
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	591 378	22 324
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>81 474</b>	<b>1 707 399</b>
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 523 397	- 530 134
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>- 523 397</b>	<b>- 530 134</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total du flux de fonds net</b>	<b>- 441 922</b>	<b>1 177 265</b>
Liquidités état initial 01.01.	7 837 983	6 660 718
Liquidités état final 31.12.	7 396 060	7 837 983
<b>Variation des liquidités</b>	<b>- 441 922</b>	<b>1 177 265</b>

## Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Réserves indemnités journalières LAMal	Réserves assurances obligatoires des soins (AOS)	Résultat	Capital propre
<b>Fonds propres au 31.12.2021</b>	<b>227</b>	<b>8 253 711</b>	<b>- 919 377</b>	<b>7 334 561</b>
Répartition du résultat de l'année précédente	-	- 919 377	919 377	-
<b>Fonds propres au 01.01.2022</b>	<b>227</b>	<b>7 334 334</b>	<b>-</b>	<b>7 334 561</b>
Résultat annuel			- 2 057 035	- 2 057 035
<b>Fonds propres au 31.12.2022</b>	<b>227</b>	<b>7 334 334</b>	<b>- 2 057 035</b>	<b>5 277 526</b>

## Annexe aux comptes 2022

### Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

#### Modifications dans la présentation des comptes

Pour l'exercice en cours, les frais bancaires et postaux (2022 : CHF 14 173; 2021 : CHF 15 148) sont présentés dans les autres charges financières en lieu et place des frais d'acquisition et de gestion et les ristournes liées à l'activité d'assurance (2022 : CHF 31 656; 2021 : CHF 45 510) sont présentées en diminution des charges de sinistres et prestations en lieu et place des primes acquises pour propre compte.

Les comptes comparatifs ont été retraités en conséquence.

#### Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

#### Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

#### Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

#### Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements. Si aucune valeur actuelle n'est connue ou ne peut être déterminée, les placements sont exceptionnellement comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

#### Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché selon la méthode d'évaluation DCF (Discounted Cash Flow). Les immeubles font également l'objet d'une expertise par un spécialiste périodiquement (cycle de 5 à 10 ans). La dernière valorisation par un expert externe a été effectuée en 2021. Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

### **Actifs de régularisation**

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

### **Créances**

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

### **Liquidités**

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

### **Provisions techniques pour propre compte**

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

### **Provisions pour la réduction volontaire des réserves**

Des provisions non-techniques sont constituées pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal. Ces provisions sont évaluées le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

### **Provisions pour risques liés aux placements de capitaux**

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

### **Passifs de régularisation**

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

### **Compensation des risques**

Pour chaque bouclément, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclément. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

### **Dettes**

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

## Annexe aux comptes 2022

### Compte de résultat par domaine d'activité

	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMAL			Total		
	2022 en CHF	2021 Variation en %	2022 Variation en %	2021 Variation en %	2021 Variation en %	2022 Variation en %	2021 Variation en %	2021 Variation en %	2021 Variation en %
<b>Produits</b>									
Primes brutes	16 697 442	15 709 332	6.3%	-	-	0.0%	16 697 442	15 709 332	6.3%
Diminution des cotisations	- 68 295	- 54 143	26.1%	-	-	0.0%	- 68 295	- 54 143	26.1%
Primes de réassurance	- 250 462	- 235 640	6.3%	-	-	0.0%	- 250 462	- 235 640	6.3%
Contributions à la réduction des primes	2 840 605	2 699 438	5.2%	-	-	0.0%	2 840 605	2 699 438	5.2%
Contributions liées à la santé	- 23 757	- 21 456	10.7%	-	-	0.0%	- 23 757	- 21 456	10.7%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 2 840 605	- 2 699 438	5.2%	-	-	0.0%	- 2 840 605	- 2 699 438	5.2%
Autres produits d'exploitation	7 776	47	n/a	-	-	0.0%	7 776	47	n/a
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>16 362 704</b>	<b>15 398 139</b>	<b>6.3%</b>	-	-	<b>0.0%</b>	<b>16 362 704</b>	<b>15 398 139</b>	<b>6.3%</b>
<b>Charges</b>									
Prestations	- 17 620 043	- 16 274 081	8.3%	-	-	0.0%	- 17 620 043	- 16 274 081	8.3%
Prestations du réassureur	128 911	224 034	-42.5%	-	-	0.0%	128 911	224 034	-42.5%
Variation des provisions techniques pour propre compte	- 421 760	- 268 516	57.1%	-	-	0.0%	- 421 760	- 268 516	57.1%
Participations	2 546 895	2 228 948	14.3%	-	-	0.0%	2 546 895	2 228 948	14.3%
Autres charges d'assurance	- 154 494	- 195 316	-20.9%	-	-	0.0%	- 154 494	- 195 316	-20.9%
Compensation des risques	- 175 343	391 425	n/a	-	-	0.0%	- 175 343	391 425	n/a
<b>Charges de sinistres et prestations pour propre compte</b>	<b>- 15 695 833</b>	<b>- 13 893 505</b>	<b>13.0%</b>	-	-	<b>0.0%</b>	<b>- 15 695 833</b>	<b>- 13 893 505</b>	<b>13.0%</b>
Frais de gestion et d'administration	- 1 104 598	- 1 000 233	10.4%	-	-	0.0%	- 1 104 598	- 1 000 233	10.4%
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>- 16 800 432</b>	<b>- 14 893 737</b>	<b>12.8%</b>	-	-	<b>0.0%</b>	<b>- 16 800 432</b>	<b>- 14 893 737</b>	<b>12.8%</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>	<b>- 437 728</b>	<b>504 402</b>	<b>n/a</b>	-	-	<b>0.0%</b>	<b>- 437 728</b>	<b>504 402</b>	<b>n/a</b>
Autres produits financiers	491	26	n/a	-	-	0.0%	491	26	n/a
Autres charges financières	- 37 981	- 55 474	-31.5%	-	-	0.0%	- 37 981	- 55 474	-31.5%
Produits sur les placements en capitaux	118 211	305 809	-61.3%	-	-	0.0%	118 211	305 809	-61.3%
Charges sur les placements en capitaux	- 689 064	- 130 797	426.8%	-	-	0.0%	- 689 064	- 130 797	426.8%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	324 000	- 72 000	n/a	-	-	0.0%	324 000	- 72 000	n/a
Autres produits d'exploitation	110 260	61 717	78.7%	-	-	0.0%	110 260	61 717	78.7%
Autres charges d'exploitation	- 1 445 224	- 1 533 060	-5.7%	-	-	0.0%	- 1 445 224	- 1 533 060	-5.7%
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>	<b>- 1 619 307</b>	<b>- 1 423 779</b>	<b>13.7%</b>	-	-	<b>0.0%</b>	<b>- 1 619 307</b>	<b>- 1 423 779</b>	<b>13.7%</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 2 057 035</b>	<b>- 919 377</b>	<b>123.7%</b>	-	-	<b>0.0%</b>	<b>- 2 057 035</b>	<b>- 919 377</b>	<b>123.7%</b>

## Annexe aux comptes 2022

### Explications relatives au compte de résultat

#### 1 Primes acquises pour propre compte en CHF

	2022	2021	Variation
Primes brutes	16 697 442	15 709 332	988 110
Primes de réassurance	- 250 462	- 235 640	- 14 822
Primes rétroactives	- 13 322	- 5 264	- 8 058
Amortissement sur cotisations	- 35 973	- 58 878	22 905
Variation de la provision "Ducroire"	- 19 000	10 000	- 29 000
Contributions à la réduction des primes	2 840 605	2 699 438	141 168
Contributions liées à la santé	- 23 757	- 21 456	- 2 301
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 2 840 605	- 2 699 438	- 141 168
Autres produits d'exploitation	7 776	47	7 729
<b>Total</b>	<b>16 362 704</b>	<b>15 398 139</b>	<b>964 564</b>

#### 2 Charges de sinistres et prestations en CHF

	2022	2021	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 17 620 043	- 16 274 081	- 1 345 962
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	2 546 895	2 228 948	317 946
<b>Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS</b>	<b>- 15 073 148</b>	<b>- 14 045 132</b>	<b>- 1 028 016</b>
Part des prestations des réassureurs	128 911	224 034	- 95 123
<b>Total</b>	<b>- 14 944 237</b>	<b>- 13 821 098</b>	<b>- 1 123 139</b>

#### 3 Frais de gestion et d'administration en CHF

	2022	2021	Variation
Frais de personnel	- 39 302	- 47 418	8 116
Publicité et marketing	- 16 877	- 7 964	- 8 914
Frais d'exploitation divers	- 1 087 314	- 1 033 165	- 54 149
Indemnités de gestion perçues <sup>(*)</sup>	38 894	88 314	- 49 420
<b>Total</b>	<b>- 1 104 598</b>	<b>- 1 000 233</b>	<b>- 104 366</b>

<sup>(\*)</sup> CMVEO perçoit, dans le cadre de la convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA conclue avec Groupe Mutuel Assurances GMA SA, des indemnités de gestion.

<b>4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF</b>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Résultat</b>
Terrains et constructions	49 600	- 4 489	45 111
Obligations et autres titres à revenu fixe	23 450	- 262 590	- 239 141
Actions	6 107	- 9 433	- 3 326
Autres placements	39 054	- 412 551	- 373 497
<b>Total</b>	<b>118 211</b>	<b>- 689 064</b>	<b>- 570 853</b>

**Résultats par catégorie en CHF**

<b>Terrains et constructions</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation</b>
Produits	33 600	33 600	-
Charges	- 4 489	- 14 644	10 155
Réévaluations	16 000	- 2 000	18 000
<b>Résultat</b>	<b>45 111</b>	<b>16 956</b>	<b>28 155</b>

<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation</b>
Intérêts	20 655	19 452	1 203
Bénéfices réalisés	-	7 947	- 7 947
Pertes réalisées	- 3 625	- 5 950	2 325
Bénéfices non réalisés	2 795	407	2 388
Pertes non réalisées	- 258 927	- 45 277	- 213 650
Charges sur capitaux	- 39	- 575	537
<b>Résultat</b>	<b>- 239 141</b>	<b>- 23 995</b>	<b>- 215 146</b>

<b>Actions</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation</b>
Dividendes	6 107	6 124	- 17
Bénéfices réalisés	-	2 341	- 2 341
Pertes réalisées	-	-	-
Bénéfices non réalisés	-	2 010	- 2 010
Pertes non réalisées	- 9 433	- 884	- 8 549
Charges sur capitaux	-	-	-
<b>Résultat</b>	<b>- 3 326</b>	<b>9 591</b>	<b>- 12 917</b>

<b>Autres placements</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation</b>
Produits	23 768	21 956	1 811
Bénéfices réalisés	9 743	28 279	- 18 536
Pertes réalisées	- 48 926	- 14 053	- 34 874
Bénéfices non réalisés	5 544	183 693	- 178 149
Pertes non réalisées	- 350 455	- 39 185	- 311 270
Charges sur capitaux	- 13 170	- 8 230	- 4 940
<b>Résultat</b>	<b>- 373 497</b>	<b>172 461</b>	<b>- 545 958</b>

<b>5 Autres produits d'exploitation en CHF</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation</b>
Participation aux excédents sur contrat d'assurance / réassurance	110 260	61 717	48 543
<b>Total</b>	<b>110 260</b>	<b>61 717</b>	<b>48 543</b>

## Annexe aux comptes 2022

### Explications relatives au bilan

#### 6 Placements de capitaux

en CHF	Valeur de marché au 31.12.2022	Valeur de marché au 31.12.2021	Variation
Terrains et constructions	546 000	530 000	16 000
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 846 923	2 734 922	112 001
Actions	252 097	151 530	100 567
Liquidités	285 148	424 451	- 139 302
Placements collectifs	2 053 548	2 256 223	- 202 676
Instruments financiers dérivés	- 479	-	- 479
Autres placements	2 053 069	2 256 223	- 203 155
<b>Total</b>	<b>5 983 237</b>	<b>6 097 126</b>	<b>- 113 889</b>

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2022		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	- 479	- 479
<b>Total</b>		<b>-</b>	<b>- 479</b>	<b>- 479</b>

#### 7 Comptes de régularisation actif en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Intérêts courus	9 504	7 351	2 154
Compensation des risques à recevoir	-	54 027	- 54 027
Primes à facturer	18 932	23 819	- 4 887
Autres actifs transitoires	138 626	69 492	69 134
<b>Total</b>	<b>167 063</b>	<b>154 689</b>	<b>12 374</b>

#### 8 Crédances en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Crédances envers les preneurs d'assurance	790 084	718 803	71 281
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 105 000	- 86 000	- 19 000
Autres assureurs	128 911	285 751	- 156 840
Impôts anticipés	2 934	3 992	- 1 058
Crédances sur partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	-	3 505	- 3 505
Crédances coûts de tests COVID-19	38 108	131 020	- 92 913
Autres créances	9 369	4 804	4 564
<b>Total</b>	<b>864 405</b>	<b>1 061 875</b>	<b>- 197 470</b>

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2022 se montent à CHF 429 873 (2021 : CHF 417 915).

**9 Provisions techniques pour propre compte en CHF**

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2021	Attribution/ dissolution 2022	31.12.2022
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	3 506 017	- 380 760	3 886 777
Provisions pour sinistres non liquidés réassurance	- 157 000	- 41 000	- 116 000
<b>Total</b>	<b>3 349 017</b>	<b>- 421 760</b>	<b>3 770 777</b>
<b>Variation des provisions techniques pour propre compte</b>			<b>- 421 760</b>

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	3 237 501	- 268 516	3 506 017
Provisions pour sinistres non liquidés réassurance	- 157 000	-	- 157 000
<b>Total</b>	<b>3 080 501</b>	<b>- 268 516</b>	<b>3 349 017</b>
<b>Variation des provisions techniques pour propre compte</b>			<b>- 268 516</b>

**10 Provisions pour la réduction volontaire des réserves en CHF**

	31.12.2021	Utilisation 2021	Attribution/ dissolution 2022	31.12.2022
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	1 533 060	1 547 008	- 1 445 224	1 431 276
<b>Total</b>	<b>1 533 060</b>	<b>1 547 008</b>	<b>- 1 445 224</b>	<b>1 431 276</b>

L'OFSP a approuvé en septembre 2022 et en septembre 2021 un plan de réduction volontaire des réserves. Les montants de compensations mensuels sur les primes de l'assurance de base s'élèvent pour 2023 à CHF 22 pour un adulte, CHF 15 pour un jeune (jusqu'à 25 ans) et CHF 6 pour un enfant (jusqu'à 18 ans) (2022 : CHF 34 pour un adulte, CHF 22 pour un jeune et CHF 9 pour un enfant).

**11 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF**

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Taux de provisionnement déterminé	5.00%	10.20%	
Placements de capitaux	5 983 237	6 097 126	- 113 889
Provision nécessaire	298 000	622 000	- 324 000
Provision au bilan	298 000	622 000	- 324 000

**12 Comptes de régularisation passif en CHF**

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Compensation des risques à payer	600 756	10'000	590 756
Autres passifs transitoires	81 026	80 404	622
<b>Total</b>	<b>681 782</b>	<b>90 404</b>	<b>591 378</b>

<b>13 Dettes en CHF</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>Variation</b>
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	3 517	3 394	123
Primes encaissées d'avance	2 338 085	1 147 665	1 190 419
Comptes de passage <sup>(1)</sup>	71 693	784 701	- 713 008
Réassureur <sup>(3)</sup>	250 462	235 640	14 822
Dettes envers partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	231 604	41 449	190 155
Subsides	56 046	9 783	46 263
<b>Total</b>	<b>2 951 406</b>	<b>2 222 631</b>	<b>728 775</b>

<sup>(1)</sup> Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

<sup>(2)</sup> Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

<sup>(3)</sup> Le poste "Réassureur" comprend principalement des montants dus à Mutuel Assurance Maladie SA.

## Autres indications

### Événements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 26 avril 2023.

### Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que CMVEO a conclu avec les partenaires suivants:

Groupe Mutuel Services SA:	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA:	Convention de gestion relative aux placements de capitaux, en vigueur dès le 1 <sup>er</sup> juillet 2021
Groupe Mutuel Assurances GMA SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Mutuel Assurance Maladie SA:	Contrat de réassurance

## Annexe aux comptes 2022

### Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée des délégués

en CHF	2022	2021
Résultat de l'exercice	- 2 057 035	- 919 377
<b>Résultat</b>	<b>- 2 057 035</b>	<b>- 919 377</b>
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	2 057 035	919 377
<b>Solde du résultat à reporter</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

A l'Assemblée générale de la  
**Caisse-maladie de la vallée d'Entremont**  
**société coopérative, Orsières**

Lausanne, le 26 avril 2023

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport sur l'audit des comptes annuels



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Caisse-maladie de la vallée d'Entremont société coopérative (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 10 à 22) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



### **Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Cyril Motte  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Michaël Carneiro  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé



## Rapport d'activité 2022

Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont

